



POUVOIR / DELEGATION

En cas d'impossibilité de participer à l'assemblée générale, il vous est possible d'être représenté par un membre de votre groupe ou un autre membre de la fédération culturelle bretonne Kenleur Île-de-France. Pour cela, nous vous demandons de bien vouloir compléter le présent document et nous l'adresser par courriel avant le 1^{er} octobre 2025.

Assemblée générale ordinaire

Samedi 11 octobre 2025 – 14h00

POUVOIR

Je soussigné(e) _____

Président(e) de l'association _____

A jour de sa cotisation 2024-2025

Donne pouvoir à M. _____ Membre de l'association _____

Ou d'une autre association affiliée à K-IDF et elle-même à jour de sa cotisation 2024-2025

Dans ce cas, ne pas inscrire de nom sur le pouvoir.

Les pouvoirs reçus seront distribués en parts égales aux administrateurs, à raison de deux pouvoirs maximum par personne, ainsi qu'aux associations présentes comme mandataires, pour assister, représenter, voter et agir à la place des associations absentes.

Le ____ / ____ 2025 à _____

Bon pour pouvoir,

Signature

